

**LE DIPLÔME SUPERIEUR DE COMPTABILITE ET DE GESTION**

N°	Titre	Descriptif	Durée maximum (en heures)	Obligatoire/ Facultative (O/F)	Coefficient	Nombre de crédits européen alloués
1	<b>Gestion juridique, fiscale et sociale</b>	<i>Epreuve écrite portant sur l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être accompagnées de commentaires d'un ou plusieurs documents et/ou d'une ou plusieurs questions.</i>	4	O	1,5	20
2	<b>Finance</b>	<i>Epreuve écrite portant sur l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être accompagnées de commentaires d'un ou plusieurs documents et/ou d'une ou plusieurs questions.</i>	3	O	1,0	15
3	<b>Management et contrôle de gestion</b>	<i>Epreuve écrite portant sur l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être accompagnées de commentaires d'un ou plusieurs documents et/ou d'une ou plusieurs questions.</i>	4	O	1,5	20
4	<b>Comptabilité et audit</b>	<i>Epreuve écrite portant sur l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être accompagnées de commentaires d'un ou plusieurs documents et/ou d'une ou plusieurs questions.</i>	4	O	1,5	20
5	<b>Management des systèmes d'information</b>	<i>Epreuve écrite portant sur l'étude d'un cas ou de situations pratiques pouvant être accompagnées de commentaires d'un ou plusieurs documents et/ou d'une ou plusieurs questions.</i>	3	O	1,0	15

6	<b>Epreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais</b>	<i>Epreuve orale. Cette épreuve comporte une préparation de deux heures sans autres documents que ceux qui sont fournis avec le sujet. Les documents sont en anglais. La question à traiter est rédigée en français. Dans un premier temps, le candidat doit présenter en français l'exposé qu'il a préparé. Dans un second temps, un entretien est mené successivement en français et en anglais ; il porte sur le sujet et, le cas échéant, sur d'autres parties du programme de l'épreuve.</i>	1	O	1,0	15
7	<b>Relations professionnelles</b>	<i>Epreuve orale de soutenance d'un rapport de stage dont la durée est d'au moins douze semaines ou d'un rapport portant sur une expérience professionnelle au moins équivalente.</i>	1	O	1,0	15
8	<b>Epreuve de langue étrangère</b>	<i>Epreuve écrite pouvant comporter, à partir de documents fournis, rédigés en allemand, espagnol ou italien (au choix du candidat lors de l'inscription), la traduction d'une partie d'entre eux en français ou la rédaction d'un résumé ou d'une note ou de commentaires dans l'une des trois langues précitées ou en français ou la rédaction d'un document à caractère commercial dans l'une des trois langues précitées ou toute combinaison de plusieurs des exercices précédents.</i>	3	F	1,0	-
<b>Total</b>			<b>23</b>			<b>120</b>